



Observatoire sur les systèmes d'information les réseaux et les inforoutes au Sénégal

BATIK

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

N°82 mai 2006

Sommaire

Editorial

Solidarité numérique : Après la bataille de principe passer aux actes

Actualités

Installation du centre d'appels TRG Sénégal

Celtel serait le mieux placé pour l'attribution de la licence globale de télécommunications

CFAO Technologies rachète la société ABM

Réunion du réseau Ria à Dakar

Remise du Prix mondial de la Société de l'information au Président Abdoulaye Wade

Le système Gaïndé se dote d'un dispositif de sauvegarde de haute disponibilité

Séminaire de renforcement de capacité en TIC à l'intention des journalistes

Lancement du site Web « Vos démarches administratives »

Politique

L'appel d'offres pour le troisième opérateur toujours pas lancé

Infrastructures et services

L'ARTP rend public les résultats de l'audit technique de la bande FM de la région de Dakar

Baisse des prix des forfaits Internet mobile d'Alizé

L'ARTP prend une décision précisant l'attribution des canaux de fréquence MMDS

Projets

Le Sénégal devrait être un nœud du « Réseau panafricain de services en ligne »

Le quotidien national « Le Soleil » en voie de numériser ses archives

Rendez-vous

Après-midi d'installation Linux au CNFD (10 juin 2006)

Réunion constitutive de l'Alliance globale (19-20 juin 2006, Kuala Lumpur-Malaisie)

Editorial

Solidarité numérique : Après la bataille de principe passer aux actes

Le 17 mai 2006, le Président Abdoulaye Wade s'est vu décerner par le Directeur général de l'Union internationale des télécommunications (UIT), le Prix mondial de la Société de l'information en hommage au combat qu'il a mené, au nom de l'Afrique, en faveur de la création du Fonds de solidarité numérique (FSN). Quand on connaît les efforts faits par le Président Wade pour convaincre la communauté internationale d'adopter cette idée malgré les réticences, pour ne pas dire l'opposition, que nombre de grandes puissances avaient exprimées lors du lancement de cette initiative, on ne peut qu'applaudir cette décision. Cela étant, comme le dit un proverbe Wolof « Ndimbël na ci fekk loxoy boroom » que l'on pourrait traduire en français par « Aide toi le ciel t'aidera ». En effet, dès lors que la communauté internationale a approuvé la création du Fonds de solidarité numérique et que les contributions se multiplient, l'Afrique d'une manière générale et le Sénégal en particulier doivent donner l'exemple et mettre en œuvre, avec leurs propres moyens, des politiques exemplaires visant à réduire la fracture numérique. La première action qui devrait être conduite consiste à modifier la législation nationale en matière de passation de marchés publics de manière à ce que le Principe de Genève puisse être appliqué et contribuer ainsi au financement de mécanismes locaux de financement des actions de solidarité numérique. Les villes et les pouvoirs locaux ayant joué un rôle décisif dans la création du FSN en lui apportant un soutien décisif au moment où les états étaient encore hésitants, il revient aux collectivités locales de s'impliquer concrètement en contribuant à démocratiser l'accès aux TIC par la création de centres d'accès communautaires dans les régions, dans les départements, dans les communes et même dans les communautés rurales. L'Etat doit bien entendu jouer un rôle essentiel en utilisant les leviers à sa disposition (régulation, fiscalité, modernisation de l'administration, introduction des TIC dans le système éducatif, développement de la télémédecine, etc.) afin de s'attaquer résolument à la question de la couverture des zones rurales par les infrastructures et services de télécommunications, au développement d'une culture numérique chez les citoyens, à la création d'applications présentant un intérêt sur le plan économique mais aussi social de telle manière que la majorité de la population puisse bénéficier des opportunités offertes par les TIC et participer ainsi activement à la société de l'information en construction. En cette période de veille de vacances pendant laquelle les établissements scolaires et universitaires dotés de salles informatiques seront fermés, il faudrait également songer à organiser des colonies de vacances informatique de telle sorte que le peu d'équipements disponibles soit utilisé de manière optimale et que les jeunes, notamment ceux qui sont déscolarisés trouvent ainsi le moyen de s'initier aux TIC. Comme on le voit, ce ne sont pas les chantiers qui manquent.

**Amadou Top
Président d'Osiris**

Actualités

* Installation du centre d'appels TRG Sénégal

La société TRG Sénégal, installée dans un immeuble de 10.000 m³ et ayant une capacité de plus de 300 postes de travail correspondant à une capacité de production de plus de 1.000.000 heures annuelles, a officiellement vu le jour. Associé à Colorado, entreprise française spécialisée dans la formation dans le secteur des centres d'appels, TRG Sénégal compte se positionner sur le marché de la gestion de la relation client (GRC) et sur celui du Business Process Outsourcing (BPO). TRG Sénégal est une filiale de The Ressource Group International LLC dont le siège social se trouve à Washington DC (Etats-Unis).

* Celtel serait le mieux placé pour l'attribution de la licence globale de télécommunications

Dans l'édition du 19 mai 2006 de l'hebdomadaire Nouvel horizon, on peut lire que, malgré le fait que l'appel d'offres pour un l'attribution d'une licence globale de télécommunications n'ait toujours pas été lancé, trois opérateurs seraient en concurrence à savoir Maroc-Télécom, China Télécom et Celtel. La compagnie Celtel, qui opère déjà dans quatorze pays africains et compte plus de 8,5 millions d'abonnés serait la mieux placée.

* CFAO Technologies rachète la société ABM

Un communiqué publié dans la presse sénégalaise dans le courant du mois de mai 2006 nous a appris que CFAO Technologies Sénégal avait fait l'acquisition de la société ABM le 12 avril 2006. Fondée en 1947 comme succursale d'IBM au Sénégal, la société ABM était jusqu'à présent une entreprise leader dans le domaine de l'intégration de solutions informatiques. Créée en 2002 suite à la fusion des sociétés Lift Tel et Point Micro, CFAO Technologies Sénégal avait déjà acquis, en mars 2005, l'activité maintenance Unisys d'Afripa Télécoms Sénégal.

CFAO : <http://www.cfaogroup.com/>

* Réunion du réseau Ria à Dakar

Le réseau de recherche Research on ICT in Africa (RIA) s'est réuni à Dakar du 21 mai au 1^{er} juin 2006. Créé en 2003 en Afrique du Sud avec l'appui du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), le RIA compte actuellement 11 membres, issus pour la plupart de pays africains anglophones, et ambitionne de s'ouvrir aux pays francophones d'Afrique de l'Ouest ainsi qu'à l'Afrique du Nord.

RIA : <http://www.researchictafrica.net/>

* Remise du Prix mondial de la Société de l'information au Président Abdoulaye Wade

Le Prix mondial de la Société de l'information a été remis par le Directeur général de l'Union internationale des télécommunications (UIT) au Président Abdoulaye Wade le 17 mai 2006 à Genève (Suisse).

* Le système Gaïndé se dote d'un dispositif de sauvegarde de haute disponibilité

Le système de gestion automatisée des informations douanières et des échanges de la Douane, plus connu sous l'appellation de système Gaïndé, est désormais doté d'un dispositif de sauvegarde de haute disponibilité. Ce dispositif offre une connexion 24 heures sur 24, une synchronisation entre la Direction de traitement automatique de l'information (DTAI) du ministère de l'économie et des finances et la douane, l'archivage de l'ensemble des données et la duplication instantanée de celles-ci afin de les sauvegarder.

Douanes sénégalaises : <http://www.douanes.sn/>

* Séminaire de renforcement de capacité en TIC à l'intention des journalistes

La composante 1C du programme CATIA a organisé du 22 au 24 mai 2006, en collaboration avec l'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAo), un atelier de renforcement de capacités en TIC destiné à un groupe de 25 journalistes sénégalais afin de contribuer à une meilleure compréhension des enjeux liés aux politiques TIC et à l'usage des TIC dans les médias. L'atelier a été animée par une demi-douzaine d'experts parmi lesquels Joseph Sarr, Président de la commission TIC du Conseil régional de Dakar qui a présenté une communication portant sur le bilan et les perspectives du Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI), Fatimata Sèye Sylla, Coordinatrice nationale d'ACSIS qui a traité des politiques d'accès universel aux TIC au Sénégal, Karim Sy, Directeur d'Opensys qui a abordé les politiques de libéralisation au Sénégal tandis que Jacques Iyok et Alain Just Coly ont abordé le thème « les télécommunications et la perspective d'un 3^{ème} opérateur au Sénégal ». L'atelier a également exposé aux participants certaines notions de base relatives à la création de pages web, le langage HTML, la création de blogues, etc.

IPAo : <http://www.panos-ao.org/>

CATIA : <http://www.catia.ws/>

* Lancement du site Web « Vos démarches administratives »

Sous la présidence du Ministre de la justice, l'Agence de l'informatique de l'Etat (ADIE) et la Délégation au management public (DMP) ont procédé au lancement officiel du site Web « Vos démarches administratives » réalisés avec l'appui de la Coopération française. L'objectif principal de ce site est de rendre accessible à une majorité d'utilisateurs, particuliers et professionnels, une information administrative fiable, légale, uniforme, à jour, simple et surtout structurée en fonction de leurs préoccupations.

Vos démarches administratives : <http://www.demarches.gouv.sn/>

Politique

* L'appel d'offres pour le troisième opérateur toujours pas lancé

A l'occasion du séminaire de renforcement de capacité en TIC organisé à l'intention des journalistes par la composante 1C du programme CATIA, il a été donné d'apprendre que l'appel d'offres pour le troisième opérateur n'avait toujours pas été lancé contrairement à ce qui avait été annoncé auparavant. Officiellement, le retard est dû au fait que l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) est en train de procéder au toilettage du Code des télécommunications, notamment en son article 21, pour que le choix

d'un autre opérateur puisse passer par un appel d'offres international sur la base d'un cahier des charges, avant un décret présidentiel et la signature d'une convention de concession. Pour mémoire, le secteur des télécommunications a été totalement libéralisé depuis le 19 juillet 2004 mais dans les faits la situation qui prévalait antérieurement n'a en rien évolué puisque la Sonatel détient toujours un monopole de fait sur la téléphonie fixe et internationale et la fourniture d'accès à Internet.

ARTP : <http://www.art-telecom-senegal.org/>

Infrastructures et services

* L'ARTP rend public les résultats de l'audit technique de la bande FM de la région de Dakar

Le 31 mai 2006, l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) a organisé un atelier de restitution sur l'audit sur technique de la bande FM de la région de Dakar qui s'étend entre les fréquences 87.5 et 108 Mhz. A cette occasion il est apparu que sur les 37 stations de radios émettant actuellement, seules 17 était en conformité avec le plan de gestion des fréquences établi en 1984 par l'Union internationale des télécommunications (UIT) et respectaient les obligations contenues dans leur cahier des charges. En dehors des incidences négatives sur la qualité d'écoute, cette situation a également pour conséquence d'entraîner le brouillage de la zone de l'aéroport Léopold Sédar Senghor ce qui constitue un facteur de risques important pour la sécurité des passagers dénoncé par l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique (ASECNA). Afin de mettre fin à cette situation, l'ARTP a initié un programme de modernisation de ses outils de gestion et de contrôle des réseaux radioélectriques et compte mettre prochainement en œuvre un système d'information et de gestion automatisée des fréquences (SIGAF).

ARTP : <http://www.art-telecom-senegal.org/>

* Baisse des prix des forfaits Internet mobile d'Alizé

Depuis le 1^{er} avril 2006, Alizé a procédé à une diversification de son offre commerciale en matière d'Internet mobile (GPRS) et opéré une baisse des prix de ses forfaits. Désormais, les tarifs des cinq forfaits proposés se présentent de la manière suivante :

Appellation du forfait	Volume téléchargé	Prix
Découverte	5 Mo	3 000 FCFA
Surf	10 Mo	5 000 FCFA
Intense	50 Mo	20 000 FCFA
Evasion	100 Mo	30 000 FCFA
Abondance	500 Mo	100 000 FCFA
Alizenet	1 Go	150 000 FCFA

De plus désormais, le prix du Ko téléchargé hors forfait passe de 3 FCFA à 1 FCFA. Par contre tous les clients n'ayant pas souscrit un abonnement sont par défaut facturés 3 FCFA par Ko téléchargé.

Alizé : <http://www.alize.sn/>

* L'ARTP prend une décision précisant l'attribution des canaux de fréquence MMDS

Le 8 mai 2006 l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) a pris une décision précisant l'attribution des canaux de fréquence MMDS afin de mettre fin au contentieux qui opposait les sociétés Delta 2000 Satellite et Excaf Télécommunications. Au vu de cette décision, 12 canaux pairs ont été attribués à Excaf Télécommunications sur toute l'étendue du territoire sénégalais et 10 canaux impairs à Dakar et 12 canaux impairs sur tout le territoire sénégalais à Delta 2000 Satellite, deux canaux impairs (47 et 57) n'étant attribués à aucun exploitant de réseau MMDS à Dakar.

ARTP : <http://www.art-telecom-senegal.org/>

Projets

* Le Sénégal devrait être un nœud du « Réseau panafricain de services en ligne »

Le Sénégal devrait abriter la station terrienne jouant le rôle de hub de communication du « Réseau panafricain de services en ligne » devant relier les 53 états du continent africain. Ce réseau de télécommunications par satellite et fibre optique, qui sera construit par l'Inde pour un montant de 26 milliards de francs CFA, devrait fournir des services de télé-enseignement et des services de télémédecine. Fonctionnant gratuitement pendant une durée de cinq ans, il reliera cinq grandes universités (trois africaines et deux indiennes) et impliquera dix hôpitaux de références spécialisés dans certaines pathologies particulières et s'appuiera sur deux unités médicales mobiles pour les besoins de la télémédecine.

* Le quotidien national « Le Soleil » en voie de numériser ses archives

Avec l'appui de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), les archives du quotidien national Le Soleil devraient être entièrement numérisées. D'un montant de 30.000 euros, ce projet devrait permettre de convertir en format image puis en format texte, 250.000 pages de journaux et un million d'articles sur une durée de sept mois. L'objectif est de sauver les archives du journal qui existent depuis 1970 et sont menacées de disparition en raison de la fragilité du support papier et de permettre leur accès au public et aux journalistes. Il est également question de valoriser et de commercialiser les archives du Soleil afin de générer des ressources additionnelles pour le journal.

Le Soleil : <http://www.lesoleil.sn/>

Rendez-vous

* Après-midi d'installation Linux au CNFD (10 juin 2006)

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) organise le 10 juin 2006 de 12h à 18h, au sein du Campus numérique francophone de Dakar (CNFD), une « après-midi d'installation Linux ». Les curieux et les indécis sont invités à venir discuter, assister à des démonstrations et installer Linux sur leur ordinateur. Des « linuxiens » se feront un plaisir de répondre aux questions et aider aux premiers pas des débutants.

AUF : <http://www.afrique-ouest.auf.org/article79.html>

* Réunion constitutive de l'Alliance globale (19-20 juin 2006, Kuala Lumpur-Malaisie)

La réunion constitutive de l'alliance globale pour les TIC et le développement se déroulera les 19 et 20 juin 2006 à Kuala Lumpur (Malaisie). L'Alliance globale est une plateforme de partenariat qui regroupe, sous l'égide du Secrétaire général des Nations unies, les grands bailleurs internationaux, les principales multinationales du secteur privé, les organisations internationales du secteur privé ainsi que les réseaux de la société civile pour concrétiser les engagements du SMSI, faire en sorte que l'usage des TIC contribue à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et pour conjuguer les efforts de tous les partenaires internationaux en vue de mieux répondre aux attentes des pays les moins avancés.

Alliance globale : <http://www.unicttaskforce.org/>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>



Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons
(Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0)
Osiris, mai 2006.
